



Formation en gestion durable

Economies d'énergie dans l'industrie, les PME et les bâtiments

Objectifs

- Exposer les démarches des entreprises dans le cadre de l'Agence de l'énergie pour l'économie
- Présenter les actions des entreprises dans le cadre de l'Agence de l'énergie pour l'économie
- Préciser les mécanismes conduisant à l'exonération de la taxe CO2
- Exposer les différents programmes nationaux et cantonaux d'incitation aux économies d'énergie
- Distinguer les domaines des combustibles et de l'électricité

Contenu

- Mécanismes de la loi sur le CO2
- Conventions d'objectifs et engagements formels
- Suivi et monitoring
- Exemples d'actions dans le domaine thermique et dans le domaine électrique
- Application à un cas concret
- Commerce des droits d'émission CO2
- Enjeux de la société à 2000 watts (ou société à une tonne de CO2 par personne)
- Survol des principaux programmes nationaux

Méthodologie

Le séminaire est structuré en 3 parties :

- première partie : présentation des actions de l'agence de l'énergie pour l'économie
- deuxième partie : exemples concrets et application à une étude de cas.
- troisième partie : autres programmes et système de subventions.
- une session de questions/réponses conclue chacune des parties

Intervenants

Charles Weinmann, physicien Dr ès sciences. Chef de secteur pour la Suisse romande de l'Agence de l'énergie pour l'économie. Président de la commission SIA responsable pour les normes pour l'énergie et les installations dans le bâtiment. *Weinmann-Energies SA*, 1040 Echallens/VD

Informations

Date et lieu : 4 mai 2010
Frais de cours : CHF 550.-
Délai d'inscription : 19 avril 2010